



Dr Chakib BENNANI-SMIRES | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
 Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

CASABLANCA, LE 27/04/2022

DEVIS

F-22-04-0677-052

N° D220004796 27/04/2022

Mme 56417

latifa.k

11981

Nom et prénom du patient : EL KHAIER EP ADNANE SOUAD

Prise en charge : MUPRAS (RAM)

Traitements : Examen radiologie
Examen radiologie

Examen radiologie	Nombre	Prix unitaire	Montant
ECHO HANCHE	1	400.00	400.00
RX HANCHE F/P	1	232.00	232.00
TDM LOMBAIRE	1	1 200.00	1 200.00
Sous-Total			1 832.00

(*) Produits facturés à l'unité

Total devis 1 832.00



11/04/22



Le 15 avril 2022

RADIO ANOUAL 111
111 BD ANOUAL
CASA, 20000
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE PARTIELLE
Identifiant adhérent : 0005647_1954-07-01_NORDINE
N/REF : 20221030015016
Adhérent : EL KHAIER NORDINE

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de SOUAD ADNANE.

Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 1620.00 MAD
- Restant à charge adhérent : 612.00 MAD

Validité de prise en charge : du 13-04-2022 au 13-07-2022.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

Centre d'affaire Allal Benabdellah. 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir 6ème Etage. Casablanca.

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à SOUAD ADNANE.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.



CONDITIONS ET MODALITÉS :

Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes :

- La facture doit être nominative et conforme aux informations indiquées sur la prise en charge.
- Toute facture doit être accompagnée :
 - ✓ D'une copie de la présente prise en charge,
 - ✓ Des notes d'honoraires des praticiens,
 - ✓ Du compte rendu et des justificatifs des actes pratiqués,
 - ✓ Du détail de la pharmacie, radiologie et biologie (sous pli fermé).
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- Toute facture doit comporter l'IF, l'ICE et le RIB (24 chiffres) du prestataire.